Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 1 (1951)

Heft: 4

Artikel: A propos du rôle de Napoléon III dans la solution de l'affaire de Neuchâtel, 1856/57

Autor: Schreiber, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-77730

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Personne dont j'ai parlé plus haut sollicite mon retour dans les lieux que vous habitez[16]. J'attens une reponse à mes demandes, et les premiers effets encor obscurs du Manifeste, pour resoûdre mon départ.

MM. de Beauteville et Tronchin[17] ont reçu de vos nouvelles avec un vif intérêt. Vous ne doutez pas de celui que je prens à vos succès, à vôtre santé, ni des inviolables et respectueux sentimens avec les quels je suis,

Monsieur le Maréchal

vôtre très humble et très ob. serviteur M. D.

Je vous abandonne le Projet de Déclaration envoyé à Cologne; en vous priant si les Princes parlent, de me faire expédier deux exemples de leur Manifeste par la poste; j'aurai soin de le multiplier[18].

A PROPOS DU RÔLE DE NAPOLÉON III DANS LA SOLUTION DE L'AFFAIRE DE NEUCHÂTEL, 1856/57

Communiqué par A. Schreiber (Genève)

Dans ses remarquables «Souvenirs d'un demi-siècle», publiés en 1949, Maxime du Camp (1822—94) relève et révèle une mission et un épisode qu'il tient de son ami et confident le prince Napoléon (dit Plon-Plon), cousin de l'empereur:

«Napoléon III se mit en devoir de soutenir la Suisse et de combattre les revendications surannées de la cour de Berlin, mais avant de charger les fusils, il voulut faire une tentative de conciliation et envoya le prince Napoléon près de Frédéric-Guillaume. Le prince avait ordre de stipuler le rachat de Neuchâtel et de dire au roi de Prusse qu'en cas d'agression de sa part la France appuierait la Suisse et que ce serait le commencement d'une guerre européenne, dont les résultats ne pouvaient être prévus. — Dès que le prince Napoléon fut arrivé à Berlin, il eut un entretien avec Frédéric-Guillaume,

[16] Cette fois la lettre devait être de Bertrand de Moleville (Mémoires. Paris 1816): «Aussitôt que je fus instruit de son départ, je lui écrivis, par ordre du roi, pour le faire revenir à Francfort». Bertrand ajoute (I, 394) «mais cette lettre, ni celle que je lui adressai quelques jours après ne lui sont jamais parvenues».

[17] Le chevalier de Beauteville était un émigré français, occupé lui-même de négociations avec les Tuileries. Il s'agit sans donte de Jean Armand Tronchin (1732 – 1813), ministre de la République de Genève à Paris.

[18] Mallet Du Pan avait aussi été chargé par Louis XVI d'instructions aux Princes. Sur le projet qu'il leur a soumis et l'accueil qu'il reçut voir Sayous (I, 293). Le Manifeste des Princes fut publié le 8 août 1792.

qui promit de prendre en considération la communication de l'empereur des Français et d'y faire une prompte réponse. Les jours passèrent et même les semaines; le roi semblait éloigner à dessein toute conversation relative à la Suisse; le prince Napoléon s'impatientait. Enfin, un soir, après avoir dîné au palais royal de Berlin, il s'approcha de Frédéric-Guillaume et lui dit qu'il ne pouvait plus attendre, que les lettres de l'Empereur le pressaient de terminer cette affaire, qu'il désirait lui-même qu'elle reçût une solution rapide et que, si on n'en finissait pas promptement, il reprendrait le chemin de Paris, au risque de ce qui pourrait advenir. — Le roi rédondit: «Je suis très embarrassé; cette histoire se complique de petits intérêts personnels, qui ne sont pas sans influence sur mes hésitations. Jugez-en: mon valet de chambre est de Neuchâtel et je suis accoutumé à ses services; la femme de chambre de la Reine est également de Neuchâtel et il n'y a qu'elle qui sache la coiffer. Ce sont là des considérations. De plus, c'est le seul pays où j'entende crier: Vive le roi! C'est pourquoi j'y tiens. D'un autre côté, je ne voudrais pas me brouiller avec l'empereur Napoléon; il y a là, vous le sentez bien, des difficultés graves; cepenpant voyez Manteuffel (feld-maréchal prussien et alors aide de camp du roi) et tâchez de vous arranger avec lui». Quarante-huit heures après, l'affaire était «bâclée» selon la volonté des Tuileries; la France, la Suisse et la Prusse désarmaient. Le prince Napoléon avait endormi «le patriotisme» [prussien!] du valet de chambre et de la femme de chambre en leur donnant à chacun 20000 francs. Ce n'était pas cher.» (Maxime Du Camp, de l'Académie française, Souvenirs d'un demi-siècle. Au temps de Louis-Philippe et de Napoléon III, 1830—1870. Paris, Hachette, 1949, 24e édition, p. 189.)